

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 27 janvier 2014 portant inscription au tableau d'avancement au grade de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux hors classe au titre de l'année 2014

NOR : AFSN1430060A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6141-1 ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en sa séance du 18 décembre 2013,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2014 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

- 1 Mme Cécile ARDAUD.
- 2 M. Hubert ASPERGE.
- 3 Mme Émilie BARILLET.
- 4 Mme Aude BELANGER.
- 5 M. Pierre BERTHE.
- 6 M. Xavier BIJAYE.
- 7 Mme Maryline BOVEE.
- 8 M. Erick BOYE.
- 9 Mme Martine BRACCONI-CAVELOT.
- 10 M. Franck BRIDOUX.
- 11 Mme Laëtitia BRINI.
- 12 M. Frédéric BRIVE.
- 13 M. Damien BRUGGEMAN.
- 14 M. Youen CARPO.
- 15 M. David CARSIQUE.
- 16 Mme Anne CASTANET.
- 17 Mme Isabelle CAUSSIGNAC.
- 18 Mme Corinne CHERUBIN.

- 19 Mme Julie CHOLLET.
- 20 Mme Anaïs CHRIST.
- 21 Mme Marie-José CIRCHIRILLO.
- 22 Mme Pascale COLAS.
- 23 M. Dominique COMAN.
- 24 Mme Erika CONSTANCY.
- 25 Mme Laure-Amandine COUDREUSE.
- 26 M. Emmanuel de BOISSIEU.
- 27 Mme Pascale DELPLANQUE.
- 28 Mme Alexandra DEMIDENKO.
- 29 Mme Hélène DERUDDRE.
- 30 Mme Sonia DESBORDES.
- 31 M. Frédéric DEVAUX.
- 32 Mme Alexandra DONNY.
- 33 Mme Françoise DOUNIAU FRANCOIS.
- 34 M. Pierre-Louis DUPONT.
- 35 M. Jérôme EGGERS.
- 36 Mme Annie FAYOLLE-AROSSAMENA.
- 37 Mme Patricia FERÉY.
- 38 Mme Marie-Claire FILLOT.
- 39 Mme Marie-Cécile FOURNIER.
- 40 Mme Marylène FOURNIER.
- 41 Mme Florence FRIES.
- 42 Mme Anne GAIGNEBET.
- 43 M. Édouard GALLAND.
- 44 Mme Élise GAMBIER.
- 45 M. Éric GAUTHIER.
- 46 Mme Corine GIL.
- 47 Mme Audrey GIRAUD.
- 48 Mme Blandine GRATALOU.
- 49 Mme Aurore GRIMAUD.
- 50 M. Hervé Jean-Pierre HEINRY.
- 51 Mme Virginie HOFFMANN.
- 52 M. Régis HULLAR.
- 53 Mme Josette IMMERY.
- 54 Mme Valérie KANANE-DOUCET.
- 55 M. David-Even KANTE.
- 56 Mme Nadia KERNAFIA.
- 57 Mme Séverine LABOUE.
- 58 Mme Thiphaine LACAZE.
- 59 M. Damien LAGNEAU.
- 60 Mme Yamina LAIB.
- 61 M. Antoine LEBRERE.
- 62 Mme Catherine LEGUAY-PORTADA.
- 63 Mme Gaëlle LEMARIE.
- 64 Mme Angélique LEVANTI.
- 65 M. Joseph MAGNAVACCA.
- 66 Mme Mathilde MAIRY.
- 67 Mme Sylvie MALLET MARECHAL.
- 68 Mme Fanny MANDE.
- 69 Mme Françoise MARTIN.
- 70 M. Vincent MARTINEZ.

- 71 Mme Fabienne MIKEC.
- 72 Mme Jennifer MILLER.
- 73 Mme Magali MIOSSEC.
- 74 M. Julien MOURET.
- 75 Mme Cécile MOUTHON.
- 76 Mme Nina MUTEBA.
- 77 M. Arnaud NEDELLEC.
- 78 Mme Laure NGUYEN.
- 79 Mme Marylin OBRY.
- 80 Mme Christine OMAM.
- 81 Mme Laëtitia PAVIOT.
- 82 M. Jérôme PERRET.
- 83 Mme Annie PESCHER.
- 84 M. Jean PETTINI.
- 85 Mme Brigitte PINNA.
- 86 Mme Dominique PIONNIER.
- 87 M. Philippe POULAIN.
- 88 Mme Gaëlle PUIL.
- 89 Mme Isabelle RAKOTOMALALA.
- 90 Mme Marion RAVET.
- 91 Mme Hélène REMOND.
- 92 M. Marc REYNAUD.
- 93 Mme Jeanne-Chantal ROUANET.
- 94 Mme Marie-Laure SANTONJA.
- 95 Mme Maryse SAVARIAU.
- 96 M. Sylvain SCHLESINGER.
- 97 M. Saïd TAYEBI.
- 98 M. Laurent THIEFFRY.
- 99 Mme Sophie TORT.
- 100 Mme Anne Marie Christine TUAL.
- 101 M. Bruno WIART.
- 102 Mme Adeline YEMBI-CHANTEPIE.
- 103 Mme Farida ZERMANE.

Article 2

Les directeurs mentionnés ci-dessus sont nommés à la date à laquelle ils remplissent toutes les conditions statutaires.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 27 janvier 2014.

Pour la directrice générale du Centre national de gestion
et par délégation :

La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL